



Une enseigne n'applique pas le prix affiché

Par **Aurelie Essonne**, le **15/12/2016** à **11:55**

Bonjour,

Sur deux sites différents j'ai constaté une promo sur un produit. Mais lorsque je clique sur le lien le prix n'est plus le même.

J'ai bien entendu des copies des prix affichés 179 euro au lieu de 449 euro. J'ai demandé à l'enseigne que me soit appliqué le prix affiché et constaté. L'enseigne m'a répondu au début, pour me dire que la promo s'appliquait que sur certaines références et non celle que j'avais vu. Sauf que sur les deux images que j'ai et que je leur ai montré c'est bien le produit en question qui est visible. Maintenant je n'ai plus aucune réponse.

Que puis-je faire ? Je pense être dans mon droit lorsque je leur demande de m'appliquer le prix constaté. Qu'en pensez-vous ?

Merci à vous

Par **Visiteur**, le **15/12/2016** à **15:19**

Bonjour,

n'y a t'il pas indiqué que les photos ne sont pas contractuelles par exemple ? Maintenant il va se passer quoi ? Même si ils sont dans leur tort ? Vous allez les traîner en justice ? Oui vous pouvez réclamer mais pour quoi au final ?

Par **Aurelie Essonne**, le **16/12/2016** à **11:03**

Bonjour,

Effectivement j'aurai préféré ne pas aller jusqu'au tribunal (par rapport aux frais) mais je trouve cette manière de faire incorrecte.

D'autant que quand je leur ai fais remarquer la différence de prix une minute après ils avaient changé le prix du produit sur le premier site...

Mon objectif était effectivement de pouvoir offrir ce produit à Noël au prix constaté celui qui a attiré mon attention...